

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
		MÉLANGE/ CHARGEMENT	PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAÎNÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR		NETTOYAGE		
			TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE			
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables (NF EN 16523-1+A1 (type A)) à usage unique (NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C))		Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique (**)	Réutilisables	Réutilisables (en cas de contact avec la culture traitée)	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel OU Type 3 ou 4			EPI vestimentaire ET EPI partiel OU Type 3 ou 4		
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1							
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009			Type 4 avec capuche				
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)							
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque ou masque (EN 140:1998) équipé d'un filtre P3 (EN143:2006) ou A2P3 (EN 14387:2008)							

* Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation; ces gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

** Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

Trebon 30 EC (AMM 9400085) 287,5 g/l étofenprox, formulation EC. Marque déposée : Mitsui Chemicals Agro, Inc. Détenteur homologation : Belchim Crop Protection NV. P260 Ne pas respirer les brouillards, vapeurs et aérosols. P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement. P264 Se laver les mains, le visage soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P301+P330+P331 En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. P305+P351+P338+P310 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison, un médecin. P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Éliminer le contenu / récipient comme un déchet dangereux. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, selon les usages, respecter une ZNT de 20m (usages sur crucifères oléagineuses de printemps, lin fibre et cultures porte graine), de 50 m (usages sur crucifères oléagineuses d'hiver) ou de 50 m comportant un DVP non traité d'une largeur de 20m (usages sur vigne avec une dose ne dépassant pas 120 g sa/ha/an) par rapport aux points d'eau ; Pour protéger les arthropodes non cibles/les insectes, respecter une ZNT de 20m par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les usages sur vigne. SPe8 Pour les usages sur vigne : Dangereux pour les abeilles. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleurs sont présentes. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en présence d'exsudats. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, cf <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou www.phytodata.com.

Danger.

 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H362 Peut-être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Distribué par Belchim Crop Protection, 3 allée des Chevreaux 69380 Lissieu. T. 04 78 83 40 66. www.belchim.fr
 Agrément NCO0838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Fev.21

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.